



Compte rendu du Conseil Virtuel de l'Ecole Doctorale Jeudi 25 février 2021

Présents : AUBER Frédéric, BELLENGER Sandrine, BENEY Laurent, BERNARD Nadine, BIICHLÉ Sabeha, BLOUIN Manuel, BONNET Clémence, COUCHOUD Charlotte, CRINI Nadia, DELAGE-MOURROUX Régis, DUBIED Morgane, DUBREZ Laurence, FARA Emmanuel, GIRARD Corine, HEYDEL Jean-Marie, LE SIGNOR Christine, LEMAITRE Jean-François, LLANES Catherine, MARTIN Alain, MOUROT Laurent, NICKLAUS Sophie, PETERSCHMITT Yvan, POULIN-CHARRONNAT Bénédicte, PRETET Jean-Luc, RIGAUD Thierry, SAVARY Stéphane, SCHNYDER Johann, WENDEHENNE David

Excusés : BRIAND Loïc, CAYOT Philippe, DELAUNAY Stéphane, FABBRI Olivier, GUENARD Sophie, HERBEIN Georges, MALABAD Abdoulaye Mahamat, MICHEAU Olivier, PERRUCHÉ Sylvain, PETIT Jean-Michel, PETIT Sandrine, POIRIER Gabriel, RAOUL Francis, VANARDOIS Jonas, ZELLER Marianne.

Secrétaire : Christelle CAILLOT.

Ouverture de la séance par Thierry RIGAUD, Directeur de l'ED et Nadine BERNARD : 14h00.

1 – Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil :

- LEMAITRE Jean-François
- BRIAND Loïc

2 – Sélection des sujets : contrats doctoraux – bourses FRM et ISITE

a) Pour les contrats doctoraux

Après un tour de table, le conseil constate que tous les sujets proposés peuvent être sélectionnés, à l'exception de celui proposé par KARBOWIAK (qui doit être écarté car a proposé un sujet à la fois à l'appel d'offre « région » et à l'appel d'offre « contrat doctoral »)

La proposition de vote porte donc sur l'acceptation de tous les sujets à l'exception d'un seul.

Vote :

- Contre : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Blanc : 0
- Pour : 28 (28 présents)

b) Bourse I-SITE



Les porteurs de projets qui ont postulé sont : Gallardo / Bollache / Grober

Sept membres du conseil ont proposé un classement. La médiane de ces 7 votes a été la suivante :

Gallardo : rang 1 (moyenne 1.14)

Bollache : rang 2 (moyenne 2.29)

Grober : rang 2 (moyenne 2.43)

La proposition est donc de proposer le sujet « Gallardo » pour le financement I-site.

Vote du conseil :

- Contre : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Blanc : 0
- Pour : 28 (28 présents)

Le sujet Gallardo est sélectionné pour le financement I-SITE et est donc retiré du concours.

c) Bourse FRM

Ont postulé à la bourse FRM les porteurs de projets : Plenchette, Bourasset et Kohli

Six membres du conseil ont proposé un classement. La médiane de ces 6 votes a été la suivante :

Plenchette : rang 1 (moyenne 1.17)

Bourasset : rang 3 (moyenne 2.67)

Kohli : rang 2 (moyenne 2.00)

La proposition est donc de proposer le sujet « Plenchette » pour le financement FRM

Vote :

- Contre : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Blanc : 0
- Pour : 28 (28 présents)

Le sujet « Plenchette » est sélectionné pour la bourse FRM générale. Il sera retiré du concours si la FRM le sélectionne au niveau national.

d) Répartition inter-ED - contrat doctoral et bourse flottante

La répartition entre ED des contrats doctoraux a conduit à l'attribution pour ES de : UB 17 contrats / UFC 8 contrats, soit 1 de moins que l'année dernière. Il faut donc redistribuer les contrats entre environnement et santé à Besançon.

Après avoir envisagé différentes solutions, la proposition de vote est la suivante :

UB : 7 S / 9 E + 1 bourse flottante (attribuée entre sous-jurys au meilleur candidat sur liste d'attente)

UFC : 4 S / 3 E + 1 bourse flottante



De plus, afin d'éviter de trop longs débats à l'avenir, il est proposé que le principe de la « bourse flottante » soit inclus par défaut dans le principe de distribution des contrats. Ainsi, quelles que soient les différences de nombre de contrats sur un site donné, la répartition entre Environnement et Santé inclurait toujours une bourse flottante.

Vote sur ces deux points :

- Contre : 0
- Ne prend pas part au vote : 0
- Blanc : 0
- Pour : 28 (28 présents)

Donc la bourse flottante sera le mode de fonctionnement « de base » pour les années à venir.

3 - Actualisation du montant minimal de salaire demandé pour une inscription en thèse

L'ED propose d'actualiser le montant minimum de salaire demandé pour toute inscription en thèse. Le montant actuellement affiché dans notre règlement intérieur est de 1000€ au minimum, mais n'a pas été actualisé depuis 10 ans.

Après discussion, la proposition de vote est d'aligner ce montant sur celui d'un contrat doctoral MESRI.

- Pour : 25
- Blanc : 3

Le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

3) Question des doctorants sur les futures élections des doctorants au conseil

La plupart des représentants de doctorants étant en voie de soutenir leur thèse, il faut donc prévoir leur remplacement. Des doctorants seraient candidats pour ces sièges.

T. Rigaud explique qu'en fait, les élections des représentants des doctorants ont lieu annuellement, en même temps pour toutes les écoles doctorales, afin de faire des économies d'échelle sur les procédures de votes. Des élections auront donc lieu fin 2021- début 2022

Morgane Dubied va informer les doctorants des places vacantes au conseil, ainsi que des dates de ces prochaines élections.

4) Demande de certains doctorants de réduire le volant d'heures de formations à faire pendant la thèse

M. Dubied transmet la demande de certains doctorants de réduire le nombre d'heures de formation (rappel : 120 heures sur l'ensemble de la thèse) pour l'année 2020 (et 2021 ?), car la pandémie empêcherait de pouvoir suivre normalement les formations.

Le conseil de l'ED refuse de réduire le volant d'heures de formations, mais la direction s'engage à tenir compte de la situation sanitaire lors de l'examen des dossiers de soutenance, et tiendra compte des problèmes rencontrés au cas par cas.



- Début avril, un message sera envoyé à tous les doctorants pour les rassurer sur ce point.
- Nous allons informer les doctorants que nous validerons plus facilement comme formation les MOOCs (évidemment à condition qu'ils soient dans le cadre de formations scientifiques ou ayant un rapport avec les études doctorales), afin qu'ils n'hésitent pas à aller en chercher dans d'autres établissements.

5) Forum des jeunes chercheurs : présentiel ou distanciel ?

Un débat s'installe sur l'opportunité de faire le FJC en visioconférence, ou de tenter de le maintenir en présentiel, quitte à le retarder à l'automne. En fait le problème est le même que l'année dernière. Charlotte Couchoud va contacter les doctorants bisontins qui étaient volontaires pour l'organisation, leur faire différentes propositions, et reviendra vers Nadine Bernard pour prendre la décision.

6) Questions diverses

Y. Peterschmitt informe le conseil sur le problème récurrent du retard de paiement des salaires des doctorants en première année à l'uFC.

Le constat est le même à l'uB, mais il semblerait que des efforts soient faits pour payer des avances, et raccourcir ce délai.

Nous allons faire remonter l'information au collège doctoral afin de voir s'il serait possible de faire remonter aux établissements une motion commune entre ED. Si le collège ne s'empare pas de ce problème, L'ED E-S fera une démarche seule en ce sens.

Afin de connaître l'étendue du problème, nous allons au préalable demander aux doctorants inscrits en 2020 la date de signature de leur contrat et la date de paiement de leur 1^{er} salaire.

Clôture du Conseil par Thierry RIGAUD à 17h05.